

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

Service technique  
Référence à rappeler :  
-----

Paris, le 5 novembre 1969

20510 AD  
11354

A

N O T E

pour Messieurs les Directeurs  
des services d'archives des départe-  
tements sièges du chef-lieu d'une  
Direction régionale de l'I.N.S.E.E.

O B J E T : Versement des dossiers du Recensement général  
de l'Agriculture de 1955.

M. le Directeur général de l'I.N.S.E.E. a ré-  
cemment diffusé, auprès des Directeurs régionaux de son  
administration, une circulaire ( réf. 5841/222, Visa  
n° 2150/224, du 16 octobre 1969) pour les inviter à verser  
aux Archives départementales les questionnaires indivi-  
duels du Recensement général de l'Agriculture de 1955.

Cette circulaire ne donne aucune précision  
sur les conditions matérielles du versement.

Je vous invite à vous mettre en relations sans  
tarder avec M. le Directeur régional de l'I.N.S.E.E. de  
votre région, et à mettre au point avec lui les modalités  
de ce versement et de la répartition des documents en  
question entre les différents dépôts d'archives départe-  
mentales de la région.

Ces documents seront à conserver intégralement  
pour l'instant. Ils prendront place, ultérieurement, dans  
la série M " Agriculture", dont le cadre de classement  
est actuellement à l'étude de mes services, et qui fera  
l'objet d'une instruction générale, comportant notamment  
les modalités de tri et les délais d'élimination éventuel-  
le.

LE DIRECTEUR GENERAL DES ARCHIVES DE FRANCE

André CHAMSON  
de l'Académie française